



COMMUNIQUE DE PRESSE

8 Septembre 2008

Le groupe JMB ENERGIE se donne les moyens d'accélérer son développement en ouvrant son capital au fonds DEMETER et aux structures d'investissement des régions Languedoc Roussillon et Champagne Ardenne : la SORIDEC et l'IRPAC.

Situé dans l'Hérault, le groupe JMB ENERGIE emmené par Jean Marc Bouchet est un producteur d'énergie renouvelable. Il intervient sur le marché en forte croissance du développement et de l'exploitation de centrales éoliennes et solaires et plus généralement d'installations produisant de l'énergie d'origine renouvelable (biogaz, hydraulique...).

Fort de nombreuses années d'expérience, le groupe intègre l'ensemble des compétences nécessaires pour porter un projet de sa conception à son exploitation en passant par sa construction et son financement. Le groupe exploite aujourd'hui en propre 10 MW de parcs éoliens et détient un portefeuille de projets en développement de plus 300 MW dont 42 MW avec permis de construire dans l'éolien et le photovoltaïque. Il intervient principalement dans les régions Languedoc Roussillon et Champagne Ardennes.

L'opération conduite par DEMETER PARTNERS, vise à accompagner le groupe JMB ENERGIE dans la poursuite de son développement. DEMETER PARTNERS apportera également son expertise sectorielle et les possibilités de synergies avec les autres sociétés du portefeuille qu'elle gère. La SORIDEC et l'IRPAC apporteront leurs connaissances du terrain.

DEMETER, SORIDEC et l'IRPAC pourront détenir jusqu'à 17% du capital. Le solde du capital est détenu par Jean Marc Bouchet.

Investisseurs	DEMETER PARTNERS SORIDEC IRPAC	Lionel CORMIER, Bastien GAMBINI Bertrand RELIGIEUX Fabien PATILLAUD
Conseil juridique	Cabinet Lamartine	Olivier RENAULT, Thierry FILIPPI
Due Diligence	Constantin Cabinet Lamartine ICE Consultant	Thierry BILLIAC Olivier RENAULT, Thierry FILIPPI Hafedh BEN JEMAA
Dirigeants	JMB ENERGIE	Jean Marc BOUCHET, Vincent LEVEQUE
Conseil juridique	Cabinet Ernst & Young	Pierre BONNAFOUS

Contacts presse

<i>JMB ENERGIE</i>	<i>Jean Marc BOUCHET</i>	<i>04 67 26 61 28</i>
<i>DEMETER PARTNERS</i>	<i>Lionel CORMIER</i>	<i>01 43 12 53 33</i>
<i>SORIDEC</i>	<i>Bertrand RELIGIEUX</i>	<i>04 99 23 32 40</i>
<i>IRPAC</i>	<i>Fabien PATILLAUD</i>	<i>03 26 40 03 26</i>

A propos de DEMETER PARTNERS :

La société de gestion DEMETER PARTNERS est dirigée par cinq partenaires associés disposant d'une expérience industrielle et internationale dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie. Elle dispose de bureaux à Paris et Madrid ainsi que d'un représentant à Fribourg (Allemagne).

Le FCPR DEMETER, fonds d'investissement sectoriel européen de 105 millions d'euros dédié au financement des éco-énergies et des éco-industries, géré par DEMETER PARTNERS, a été parrainé par la CAISSE DES DEPOTS et l'IFP et souscrit par vingt investisseurs institutionnels parmi lesquels l'ADEME/FIDEME, CARDIF, les CAISSES D'EPARGNE, CIC ACM et ROBECO.

Pour en savoir plus : www.demeter-partners.com

A propos de SORIDEC :

SORIDEC est une société de capital-risque régionale dont les principaux actionnaires sont la Caisse d'Epargne, la Région et CDC Entreprises et qui dispose de 23 millions d'Euros de fonds propres afin d'accompagner les projets d'entreprises générateurs de création de valeur et d'emplois en Languedoc-Roussillon par des opérations de renforcement de fonds propres et quasi-fonds propres.

Le secteur d'activité des énergies renouvelables constitue l'un des axes forts du développement économique pour le Languedoc-Roussillon ; SORIDEC a vocation à être l'investisseur de proximité des projets régionaux en leur apportant des fonds propres, un accès aux fonds spécialisés, une forte réactivité et un accompagnement dans la durée.

Pour en savoir plus : www.soridec.fr

A propos de l'IRPAC :

L'IRPAC est, depuis presque 25 années, la structure de capital investissement leader sur la région Champagne Ardenne. Il investit déjà dans les éco-industries et les énergies renouvelables. Ses principaux actionnaires sont la Caisse d'Epargne, la Région et le groupe CDC. Doté de 10 millions d'Euros, il accompagne les entreprises dans leurs développements (croissance organique, croissance externe, innovations...) ou bien dans leur transmission (LBO, OBO...).

Ses moyens devraient être bientôt augmentés confortant sa capacité d'intervention. D'ores et déjà, l'IRPAC a la capacité d'organiser des tours de tables de plusieurs millions d'Euros avec des fonds partenaires

Pour en savoir plus : www.irpac-cac.com